

25 novembre 2018

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ZOOM SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD



LES CHIFFRES CLÉS

- 5 femmes sont décédées en 2016 sous les coups de leur conjoint ou ex conjoint dans le Nord (1er département le plus touché avec l'Hérault, le Rhône, et la Moselle) (source Ministère de l'Intérieur)
- En 2017 : 896 femmes victimes de violences ont été recensées par le numéro vert 3919 dans le Nord. (3e département après Paris et la Seine-Saint-Denis) (source FNSF)

En zone gendarmerie en 2017:

- 4 femmes sont décédées (1 en 2016)
- 2 femmes ont été victimes de tentatives d'homicides (7 en 2016)
- 726 femmes ont été victimes de coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (721 en 2016)
- 48 faits de viols ont été enregistrés dont 18 sur des femmes et 32 sur des mineurs (dont 27 filles).
 -4 faits de harcèlements sexuels sur des femmes majeures (8 en 2016)
 - 41 faits de harcèlements sexuels sur mineurs dont 33 sur des filles (Source GDD 59)

En zone police en 2017:

- 3 féminicides intrafamiliaux ont eu lieu (4 en 2016) -
- 2 tentatives de féminicides intrafamiliaux (0 en 2016)
- 3 185 faits de violences intrafamiliales (3 319) en 2016
- 274 viols sur femmes majeures (218 en 2016) dont 46 viols entre conjoints (30 en 2106), (source DDSP 59)
- 2 femmes par jour en moyenne sont reçues pour violences par l'unité médico-judiciaire du CHR de Lille.





LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD RENFORCÉS EN 2018

Accueil, Orientation et Accompagnement des femmes victimes de violences

- +25, 52 % de budget alloué à la défense des Droits des Femmes dans le département du Nord : crédits attribués à l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Cette hausse permet de consolider les dispositifs de lieux d'accueil d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences (7 dans le département), de consolider les 3 Accueils de jours spécifiques du département, (Avesnois, Flandre Intérieure, Lille), d'amorcer la création d'un nouvel accueil de jour dans le douaisis non pourvu de dispositif spécifique à ce jour.

- 56 structures et antennes spécialisées sont financées par l'État (dont les 5 centres d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF), les 5 structures de la Fédération nationale solidarité femmes). Elles ont pour objectif de prendre en charge les femmes victimes de violences pour faciliter leur retour à l'autonomie et apportent à chaque victime, en fonction de sa situation, un accompagnement juridique, social, psychologique, un hébergement d'urgence et/ou temporaire, un accès facilité au logement, un accès ou un retour à l'emploi.
- 4 intervenants sociaux pour les zones de gendarmerie d'Avesnes-sur-Helpe, Douai, Cambrai et Dunkerque financés conjointement par l'État et le Conseil départemental et 3 dans les commissariats de Roubaix, Tourcoing et Lille financés par les communes pour répondre aux situations sociales difficiles dont les 3/4 sont des situations de violences intrafamiliales. Ces professionnels apportent en temps réel un soutien, une aide et une orientation vers des structures adaptées. Ils s'inscrivent dans un partenariat local (UTPAS, référents violences de l'État, parquets, Éducation nationale, brigade de prévention de la délinquance juvénile).
- 3 psychologues interviennent dans les commissariats de Lille, Roubaix et Tourcoing pour offrir aux victimes une première écoute.

Hébergement et Logement des femmes victimes de violences

- Budget Hébergement des Femmes victimes de Violences : 3,2 millions €

310 places spécifiques (122 en 2017) « femmes victimes de violences dont :

- -160 places d'insertion (Hébergement Temporaire) gérées par l'association SOLFA en CHRS dans les arrondissments de Lille et Dunkerque)
- -150 places d'urgence gérées par les associations SOLFA (113 en métropole lilloise et dunkerquois) Louise Michel (13 en métropole lilloise) HAVRE (2 dans le cambrésis) LA POSE (22 dans le valenciennois)
- En 2017 : 140 femmes victimes de violences contre 103 en 2016 ont été relogées dans le cadre du contingent préfectoral soit + 36 %

Les réseaux et la formation des professionnels

- 6 juillet 2018 : installation de la Commission de prévention et de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et l traite des êtres humains

- 4 référents départementaux « violences faites aux femmes » de l'État : le Nord est le mieux doté (la France en compte 60)

Ils mènent leur action sur Lille, Valenciennes, Dunkerque et Cambrai. Ils ont un rôle clé dans le renforcement des partenariats locaux et la formation des professionnels. Aujourd'hui ils animent et participent à plus d'une vingtaine de réseaux d'acteurs spécifiques à l'accompagnement des femmes victimes de violences.

- mise en place d'un protocole d'accueil des femmes victimes de viols à l'Unité Médico Judiciaire du CHRU de Lille
- 2018 : création d'un protocole d'accueil des femmes victimes de violences conjugales au SAMU59 du CHRU de Lille
- 1^{er} janvier 2018 : création d'un Diplôme Universitaire dédié aux Violences Conjugales à la Faculté de Lille

